

Taxe d'accise—Loi

Le député osera-t-il vraiment se présenter de nouveau devant ses électeurs? Le gouvernement a annoncé un programme qui complétera leurs prestations d'assurance-chômage, et c'est une bonne chose, mais il devra quand même aller dire aux pêcheurs qui n'ont même pas droit aux prestations qu'ils vont devoir consacrer plus de 25 p. 100 de leur revenu de l'année écoulée à payer au ministère du Revenu leurs impôts des années précédentes. Si le gouvernement s'intéressait à leur sort, il ferait également quelque chose pour remédier à cette situation, mais ce n'est pas le cas. Comment un gouvernement comme celui du député peut-il voler les pauvres pour donner aux riches? Il fait le contraire de Robin des Bois et les Terre-Neuviens que je connais n'approuvent guère ce genre de choses.

M. Johnson: Monsieur le Président, le député a heureusement décidé de s'asseoir et de me laisser un peu de temps pour lui répondre. Il est toujours difficile de satisfaire tout le monde. Ses collègues de l'Ontario étaient certainement de cet avis lorsqu'ils se sont regroupés avec les libéraux. Ils ont constaté qu'ils devaient augmenter les impôts pour assurer les services que les gens voulaient. Ce n'est certainement pas de gaieté de cœur que le premier ministre de l'Ontario a demandé à son ministre des Finances de le faire.

Lorsque j'ai fait allusion à l'Accord de l'Atlantique, je n'ai pas dit que le gouvernement du Canada allait consacrer 225 millions de dollars à la formation des personnes qui travaillent sur les plates-formes de forage pétrolier, de même qu'à la mise en valeur d'Hibernia. Il s'agit là d'une somme importante. Les citoyens sont reconnaissants à leur gouvernement, en qui ils ont confiance, d'avoir réussi à conclure une entente avec un gouvernement provincial en l'espace de cinq mois. Je suis fier de faire partie de ce gouvernement même si nous devons parfois prendre des décisions avec lesquelles je ne suis pas entièrement d'accord, mais qui sont, je le répète, indispensables si nous voulons continuer à gouverner et à donner aux défavorisés les choses auxquelles ils ont droit.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui se tient dans des circonstances assez étranges; il a été provoqué par la publication des résultats du sondage d'opinion; d'après ce sondage, il semblerait que la popularité des conservateurs a brusquement fléchi dans tout le pays. Cette baisse soudaine reflète la réalité politique: les conservateurs fédéraux semblent n'avoir que 6 points d'avance sur les libéraux qui les suivent de près dans toutes les régions du pays, sauf dans l'Ouest. D'après ce sondage, les conservateurs ont perdu du terrain dans toutes les régions et parmi tous les groupes démographiques; c'est en Ontario, et surtout à Toronto, que le recul a été le plus marqué.

• (1230)

[Français]

M. Lanthier: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de LaSalle sur un rappel au Règlement.

M. Lanthier: Monsieur le Président, j'attendais pour voir la pertinence dans le débat. Vous avez demandé voilà un moment de reprendre le débat sur le projet de loi C-80. Je le suis ici,

j'ai beau chercher dans mon livre et je ne vois aucune pertinence avec les arguments de l'honorable député.

[Traduction]

M. le vice-président: Le député de Davenport (M. Caccia) a la parole; c'est un parlementaire expérimenté et il parlera du projet de loi, cela va de soi.

[Français]

M. Caccia: Monsieur le Président, si l'honorable député de LaSalle (M. Lanthier) m'accordait quelques minutes, je lui démontrerais, avec plaisir, la pertinence de ce sondage... avec le projet de loi C-80.

[Traduction]

Dans ce contexte, il semblerait qu'un grand nombre de Canadiens d'âge moyen, de membres de professions libérales, de directeurs et de syndiqués aient laissé tomber le parti conservateur. En Ontario, les libéraux fédéraux ont pris de l'avance sur les conservateurs pour la première fois depuis juin 1984.

Mme Mailly: Le projet de loi n'est pas encore adopté. Ce n'est pas pertinent.

M. Caccia: Exactement. C'est intéressant. J'en tiendrai compte dans un instant. Au Québec, les conservateurs sont légèrement...

M. Blenkarn: C'est ce qui vous est arrivé. Vous aviez confiance dans les sondages en juin.

M. Caccia: ... en avance sur les libéraux.

M. le vice-président: Cela ne manque pas d'intérêt, mais je voudrais que le député parle sans tarder du projet de loi. Sauf erreur, il veut faire un préambule, ce qui est bien beau, mais je voudrais qu'il parle du projet de loi.

M. Caccia: Oui, monsieur le Président. Je ne manquerai pas de suivre votre conseil. Je voulais également parler de la région de l'Atlantique, mais sur votre insistance, je vais poser ma question: cette baisse de popularité est-elle due aux mesures budgétaires et aux mesures de voies et moyens qui se trouvent dans le projet de loi C-80? Les députés de l'opposition officielle répondent à cette question en s'opposant aux mesures du projet de loi C-80 et en faisant tous les mois...

[Français]

Mme Mailly: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable députée de Gatineau sur un rappel au Règlement.

Mme Mailly: Monsieur le Président... Oui, le député de Bourassa (M. Rossi) vient de quitter la Chambre en faisant des remarques à mon égard. Il a fait la remarque tout à l'heure que j'étais la première à me plaindre quand on m'interpellait lorsque j'avais la parole. Je voudrais lui souligner le fait que la plainte qui a été logée contre lui n'avait rien à voir avec l'interpellation d'un député contre un autre qui est en train d'adresser la parole. Mais précisément, ce qu'il est en train de faire, il n'adresse pas la parole, il n'est même pas présent à sa place, il passe des commentaires à voix haute et il quitte la Chambre. Alors, je voudrais, monsieur le Président, que vous lui rappeliez le Règlement que vous lui avez remis il y a quelques mois... où il se conduisait d'une façon qui n'est pas acceptable dans cette Chambre.